

LA CAUSE DES SANS-PAPIERS

Johanna Siméant

BIBLIOTHEQUE FNSP



1 091 022

PRESSES DE SCIENCES PO

**LA CAUSE
DES SANS-PAPIERS**

1091022

MA62

0000258470

LA CAUSE DES SANS-PAPIERS



Johanna Siméant

EX4

8°204.953

Ouvrage publié avec le concours du
ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie

PRESSES DE SCIENCES PO

02/02

(D)

Catataloge Électre-Bibliographie (avec le concours des Services de documentation de la FNSP)

Siméant, Johanna

La cause des sans-papiers. — Paris : Presses de Sciences Po, 1998

ISBN 2-7246-0742-2

RAMEAU : immigrés clandestins : France : activité politique
grèves de la faim : France
militantisme : France

DEWEY : 303.5 : Processus sociaux. Conflits sociaux (raciaux, de classes, religieux, industriels)
305.7 : Structure de la société. Exclus.
Marginaux. Asociaux

Public concerné : Public intéressé

Le photocopillage tue le livre

Le logo qui figure sur la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du « photocopillage ».

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée). Or, cette pratique s'est généralisée, provoquant une brutale baisse des ventes, au point que la possibilité même d'éditer correctement ce type d'ouvrages est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

ISBN de la version numérique : 9782724685374

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 1998. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

À Mercedes, Torpedo et Don Quichotte

« Finalement, ayant perdu l'esprit sans ressource, il vint à donner dans la plus étrange pensée dont jamais fou ne se fut avisé dans le monde. Il lui parut convenable et nécessaire, aussi bien pour l'éclat de sa gloire que pour le service de son pays, de se faire chevalier errant, de s'en aller par le monde, avec son cheval et ses armes chercher les aventures, et de pratiquer tout ce qu'il avait lu que pratiquaient les chevaliers errants, redressant toutes sortes de torts, et s'exposant à tant de rencontres, à tant de périls qu'il acquit, en les surmontant, une éternelle renommée. [...] Don Quichotte n'avait pas encore fait grand trajet, quand il crut s'apercevoir que, de l'épaisseur d'un bois qui se trouvait à sa droite, s'échappaient des cris plaintifs comme d'une personne qui se plaignait. À peine les eut-il entendus qu'il s'écria : "Grâces soient rendues au ciel pour la faveur qu'il m'accorde, puisqu'il m'envoie si promptement des occasions de remplir les devoirs de mon état et de recueillir les fruits de mes bons desseins. Ces cris, sans doute, sont ceux d'un nécessiteux ou d'une nécessiteuse qui nécessite mon secours et ma protection". » Cervantès, *Don Quichotte de la Manche*.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier avec affection Jean Leca, qui a dirigé la thèse à l'origine de cet ouvrage, et dont l'exigence tour à tour attentionnée et bourrue n'a jamais cessé de me faire progresser.

Le travail effectué avec les membres du Groupe d'études et de recherches sur les mutations du militantisme, animé par Nonna Mayer et Olivier Fillieule, a contribué à faire avancer ma réflexion sur une grande partie de cette thèse. Merci donc à tous ses membres, et notamment à Olivier Fillieule, à qui je dois beaucoup.

Les données statistiques relatives à la FASTI et au MRAP sont tirées d'un travail réalisé en commun, d'une part, avec Philippe Juhem, pour qui mon affection est à la hauteur de l'enthousiasme intellectuel que me procure sa fréquentation et, d'autre part, avec Marie-Hélène Lechien, qui a eu en outre l'amitié de me faire part de ses remarques sur une partie de la thèse.

Merci à Françoise De Barros et à Jean-Pierre Masse, respectivement pour leurs rigueurs sociologique et historienne, et pour la célérité avec laquelle ils ont relu le texte de ma thèse et contribué à le rendre plus lisible qu'il ne l'était. Beaucoup des discussions que j'ai par ailleurs eu le plaisir d'avoir avec Michel Dobry ont été particulièrement fructueuses.

Mes parents et grands-parents, présents ou absents, sont à tous les titres à l'origine de ce travail. Ils savent ce que je leur dois.

La rédaction de cette thèse aurait été difficile sans le concours financier apporté par la bourse Christophe Riboud. Je tiens donc à remercier les membres du jury d'attribution de cette bourse, ainsi que Mme Krishna Riboud.

Merci également à tout le personnel des Presses de Sciences Po pour sa patience, et notamment à Mireille Perche pour la délicatesse avec laquelle elle a su écouter mes inquiétudes d'auteur débutante.

Je tiens enfin à remercier tous les acteurs administratifs, associatifs et politiques qui ont répondu à mes questions, et particulièrement ceux et celles qui m'ont fait consulter leurs archives personnelles ou m'ont permis de consulter celles de leurs associations : Jeanine Kirmann, Jean-Pierre Perrin, Patrick Weil, Sylvie Liénart, Marie-Noëlle Thibault, Bernard Dréano, Odile Favrat, Mohcen Dridi, Carlos Bravo, Laurent Giovannoni, Saïd Bouziri et Driss El Yazami. Ma gratitude va aussi à tous les militants qui m'ont hébergée spontanément lors de mes déplacements, notamment à Pierre Jourdain et Odile Favrat. J'espère sincèrement que ce travail leur rendra un peu de ce que je leur ai pris.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	15
<i>Chapitre 1</i>	
IMMIGRATION ET ACTION COLLECTIVE	29
Les analyses de l'action collective immigrée	29
Exclusion et intégration dans l'action collective immigrée	32
Modèle communautaire et mobilisation	42
Mobilisation des ressources et modèle entrepreneurial	47
De la place des calculs... ..	50
... à la place des entrepreneurs	53
Prendre en compte l'épaisseur du réel	56
La formation des préférences des entrepreneurs	58
D'une sociologie des militants à une sociologie de l'espace des mobilisations	64
Prendre au sérieux les pratiques et les répertoires d'action	67
<i>Chapitre 2</i>	
ENTREPRENEURS, MILITANTS ET RÉSEAUX	73
De l'étudiant militant au réfugié statutaire	73
Des étudiants militants	76

Des diplômes dévalorisés	85
Profils de réfugiés	89
Le cas des militants mauriciens	93
L'insertion dans l'espace politique contestataire	94
Du petit entrepreneur politique au petit patron	97
Quels réseaux de mobilisation ?	99
Organisations politiques et associations	100
Quelques cas de réseaux « communautaires »	104

Chapitre 3

LES LOGIQUES SOCIALES DE MOBILISATIONS IMPROBABLES 111

Qui sont les irréguliers mobilisés ?	111
L'intérêt des petits groupes à la mobilisation	112
Des Tunisiens aux Turcs : des immigrations spécifiques .	118
Anticipations et action collective	127
Le changement de règle du jeu sur des populations « limites »	128
Les régularisations, biens collectifs ou divisibles ?	139
Sur quelques rétributions des mobilisations	146
Des incitations sélectives à la mobilisation	146
Des rétributions qui pérennisent l'engagement	152

Chapitre 4

LES FLUCTUATIONS D'UNE CAUSE HÉRÉTIQUE 157

Des soutiens « traditionnels »... mobilisés par des mili- tants minoritaires	161
Les associations	162
Les soutiens syndicaux	165
Les institutions et organisations religieuses	170
Un soutien partisan aléatoire	174
Les logiques de l'investissement dans la cause des sans- papiers : entre marginalité et avant-gardisme	177
Les sans-papiers, un « front secondaire » des années soixante-dix	178
Défendre les sans-papiers, les immigrés ou les « jeunes » ?	194
La gauche aux affaires et la formation d'un consensus poli- tique contre l'immigration irrégulière	199
Saint-Bernard et le jeune cinéma français	209

Chapitre 5

LES LIMITES DU MODÈLE MOYENS/FINS	223
Comment « faire du collectif » avec des clandestins ?	224
Un travail de généralisation et d'homogénéisation du groupe	225
L'utilisation collective d'un mode d'action « individuel »	236
Des mobilisations hétérogènes	240
Un rapport incertain entre local et national	241
Un enchevêtrement de soutiens et de représentations	250
L'humanitaire, registre contraint et contraignant	260
Mobiliser l'attention : un rapport parfois instrumental aux soutiens	261
Des soutiens et registres qui limitent les mobilisations ..	271

Chapitre 6

« LE CORPS DE LA PROTESTATION »	277
Morphologie du recours à la grève de la faim	280
Le recours des groupes protestataires à la grève de la faim depuis 1971 en France	281
Mise en perspective qualitative du recours à la grève de la faim	291
Grève de la faim et autres actions protestataires	295
Des grévistes « disposés » à souffrir	299
Une mémoire des mobilisations ?	299
Mise en scène de la souffrance, contestation de la violence étatique	303
L'espace de la grève	321
La grève de la faim, un espace disputé	321
Stratégies de la grève de la faim	330
Un lieu de redéfinition des identités protestataires	344
Négociations et effondrement du collectif	349

Chapitre 7

PRENDRE LE « PARTI DE L'ÉTRANGER »	357
La FASTI et les sans-papiers : une position minoritaire ...	359
Quelles classes moyennes ?	363

Le rapport au politique des militants associatifs	371
Rapport à l'institution religieuse et engagement politique	379
Vieillesse et marginalisation du militantisme de solidarité ?	389
Trajectoires individuelles et mobilisations	393
De la souffrance privée à la souffrance des grévistes : Jacques	396
Deux modèles d'engagements chrétiens atypiques : Jean-Louis et Claude	403
Rejouer Mai 68. Entre militantisme chrétien et mal-être social : Marie	411
Sur quelques effets sociaux des engagements politiques .	420
 CONCLUSION	 433
ANNEXE 1. « Clandestins », « irréguliers », « immigrés », « déboutés »... De qui parle-t-on ?	439
ANNEXE 2. Méthodologie	449
ANNEXE 3. Recensement des grèves de la faim immigrées en France depuis 1971	459
PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS	473
BIBLIOGRAPHIE	477
INDEX DES NOMS	493
INDEX THÉMATIQUE	499

INTRODUCTION

Nuit de Noël 1972. Depuis le 8 décembre, dans une église de Valence, un aumônier de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et 19 Tunisiens menacés d'expulsion, suite aux premières applications des circulaires Marcellin et Fontanet ¹, font la grève de la faim. En signe de soutien, les prêtres de quatre églises de la ville ne célèbrent pas la messe de minuit, inaugurant une forme de protestation inédite : la « grève de la messe ». Dans les rues, une marche aux flambeaux a lieu, rythmée par le martèlement des tambours, alors que l'on entend sonner le tocsin. Plusieurs centaines de personnes défilent derrière une banderole : « Noël en deuil ». Devant le retentissement national de l'événement, tous ces Tunisiens sont régularisés. Jusqu'en

1. La circulaire Marcellin (du nom du ministre de l'Intérieur) date du 24 janvier 1972 et la circulaire Fontanet (du nom du ministre des Affaires sociales) du 23 février 1972. La modification de la réglementation pénalise tous les travailleurs étrangers non déclarés qui ne pourront plus prétendre à l'obtention d'une carte de séjour, alors que la procédure de régularisation *a posteriori* (concernant des étrangers entrés sans autorisation de travail en France) est devenue une des voies les plus courantes de l'immigration de travail : cette procédure permet d'éviter l'introduction par l'Office national d'immigration (ONI), pourtant posée comme obligatoire depuis 1945. Surtout, ces circulaires mettent les travailleurs immigrés déclarés à la merci de leur employeur, dans la mesure où le chômage équivaut à la perte de la carte de séjour.

mai 1973, dans une vingtaine de villes françaises, des grèves de la faim collectives organisées entre autres par le Mouvement des travailleurs arabes¹ ont lieu pour l'obtention de la carte de travail et contre les circulaires Marcellin-Fontanet. Suite à ce mouvement et aux difficultés d'application des circulaires, environ 50 000 immigrés sont régularisés de juin à octobre 1973.

11 février 1980. À Paris commence la grève de la faim de 17 Turcs en situation irrégulière employés dans la confection du Sentier, d'abord à la Maison verte, un centre protestant, puis à la salle Saint-Bruno à Barbès. Ils réclament leur régularisation, des salaires légaux et de meilleures conditions de travail. C'est l'union départementale CFDT de Paris qui assure l'encadrement de ce mouvement, de nombreux Turcs ayant pris leur carte à la fédération CFDT-Hacuitex (habillement, cuir et textile). Du fait, notamment, de la diffusion avant la grève de la faim d'un reportage télévisé sur la confection clandestine dans le Sentier, cette action, relayée par plusieurs meetings et par de nombreuses manifestations, obtient un large écho et aboutit à un peu plus de 3 000 régularisations. La crainte de nouvelles grèves de ce type, d'une solidarité accrue entre des irréguliers en grand nombre et les associations de soutien aux immigrés, est une des raisons de la grande régularisation des sans-papiers² initiée par le gouvernement Mauroy en 1981-1983³, et au cours de laquelle 130 000 personnes sont régularisées. Cela n'empêche pas toutefois une succession de grèves de la faim tout au long de l'opération, au nom d'un élargissement des critères de régularisation à des catégories non initialement prévues dans le cadre de l'opération, comme celle des travailleurs saisonniers ou les marchands ambulants.

Janvier 1992. Dans la salle paroissiale de l'église Saint-Joseph-des-Nations, 11^e arrondissement de Paris. Une affiche : « *France, ton asile fout le camp* ». Une autre : « *On grève de faim* ». Il y a 83 grévistes de la faim, Turcs et Zaïrois en grande majorité, dont 7 femmes. Cette action prend la suite des nombreuses

1. Le MTA regroupait des militants maoïstes, en majorité tunisiens. Il était en large part issu des *comités Palestine* après leur succès auprès des immigrés de Paris et de Marseille.

2. Le choix de ce terme, ainsi que de celui d'étrangers en situation irrégulière, tous deux préférés à celui de « clandestin », est expliqué en annexe I.

3. Patrick Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 148.

grèves de la faim qui se déroulent depuis huit mois dans toute la France. D'avril 1991 à septembre 1992, environ 1 500 demandeurs d'asile déboutés, soutenus jusqu'à la mi-1991 par des associations regroupées au sein du Réseau d'information et de solidarité¹, ont mené des grèves de la faim afin d'obtenir, sinon le statut de réfugié politique, au moins une régularisation de leur séjour. Une majorité des grévistes obtient satisfaction, et, suite à une importante mobilisation due aux grèves de la faim, la circulaire du 23 juillet 1991 permet environ 17 000 régularisations, sur une population de déboutés évaluée entre 50 000 et 100 000 selon la provenance, administrative ou associative, des estimations. Les grèves postérieures à cette circulaire se concluent par des négociations au cas par cas auprès des préfetures.

Vingt ans écoulés entre ces événements et, pourtant, un air de « déjà vu » pour tous les militants associatifs engagés de longue date dans le soutien aux sans-papiers, aux demandeurs d'asile déboutés, aux expulsables et autres étrangers en situation irrégulière. Même prédominance de la grève de la faim, même crainte, l'expulsion, même revendication, la régularisation des sans-papiers, même type de négociations avec les pouvoirs publics, se concluant par les mêmes régularisations « à titre humanitaire » dans le cadre d'une circulaire.

Cet air de « déjà vu » suffirait déjà à circonscrire la spécificité des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière. Mais l'actualité récente devait, après même la rédaction de la thèse² qui a fourni la matière de cet ouvrage, confirmer et la façon dont la population des sans-papiers a recours de façon privilégiée à la grève de la faim, et le déroulement presque typique des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière.

Les années 1996 et 1997 ont en effet été celles d'un mou-

1. Composé notamment du GISTI, du CAIF, de la CIMADE, de la FASTI, du MRAP, du Service national de la pastorale des migrants, ainsi que d'associations immigrées (Comité de travail des Turcs et Kurdes en France, AISOHAF, etc.). Dans la dernière partie du mouvement, la FASTI sera une des dernières associations nationales à soutenir les demandeurs d'asile déboutés sur le lieu des grèves.

2. Johanna Siméant, *La cause des « sans-papiers ». Mobilisations et répertoires d'action des étrangers en situation irrégulière en France et de leurs soutiens, 1970-1992*, thèse de doctorat sous la direction de Jean Leca, Institut d'études politiques, Paris, 1995, dactyl.

vement de protestation d'étrangers en situation irrégulière dont le retentissement n'a pas connu d'équivalent depuis le début des années quatre-vingt. Le lundi 18 mars 1996, à Paris, près de 300 Africains, la plupart en situation irrégulière, investissent l'église Saint-Ambroise en demandant leur régularisation. Évacués par les forces de l'ordre le 22 mars, ils se replient sur le gymnase Jappy dont ils sont également délogés, avant de s'installer à la Cartoucherie de Vincennes. À l'initiative de leur hôte, Ariane Mnouchkine, un collège de médiateurs, composé de personnalités¹, est formé. Une grève de la faim commence à Versailles, alors que les sans-papiers africains de Paris s'installent dans les entrepôts SNCF de la rue Pajol. Après des propositions gouvernementales de régularisation considérées comme particulièrement décevantes, une partie des grévistes s'installe dans l'église Saint-Bernard de la Chapelle le 28 juin. Dix d'entre eux commencent une grève de la faim au cours de l'été.

Le vendredi 23 août au matin, 525 gardes mobiles, protégés par 500 policiers des commissariats environnants et 480 CRS, enfoncent au bélier et au merlin les portes de l'église, dans laquelle sont réfugiés les sans-papiers entourés de militants français venus les soutenir. Une semaine après l'intervention, une dizaine d'Africains se voient notifier des arrêtés de reconduite à la frontière, les autres retrouvant la liberté après annulation de la plupart des interpellations pour vice de procédure. S'engage alors un processus de régularisation au cas par cas des sans-papiers de Saint-Bernard, entrecoupé de plusieurs expulsions.

Les médias relayent largement l'intervention policière et contribuent de ce fait à l'émotion qu'elle suscite. Une manifestation de protestation réunit plus de 11 000 personnes le 28 août à Paris. La mobilisation des sans-papiers et de leurs soutiens, au travers de nombreux collectifs, ne se dément d'ailleurs pas jusqu'au retour de la gauche au pouvoir en juin 1997. Elle emprunte des formes variées : occupations de locaux admi-

1. Lucie et Raymond Aubrac, Jean-Michel Belorgey, Jean-François Berjonneau, André Berroir, Paul Bouchet, Bernard Bruhnes, Monique Chemillier-Gendreau, Noël Copin, Jacqueline Costa-Lascoux, André Costes, Mireille Delmas-Marty, Stéphane Hessel, Paul Kessler, Camille Lacoste-Dujardin, Pierre Lyon-Caen, Henri Madelin, Edgar Morin, Paul Ricœur, Antoine Sanguinetti, Laurent Schwartz, Louis Schweitzer, Yvette Sultan, Germaine Tilion, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet.

nistratifs, nombreuses manifestations, réception des sans-papiers au Parlement européen de Strasbourg, nouvelles grèves de la faim (à Lille notamment), parrainages républicains de sans-papiers, piquet hebdomadaire des « sans-papiers » devant l'Élysée jusqu'au retour de leurs maris expulsés, délégation au festival de Cannes en mai, occupation du Stade de France en construction, et enfin marche des sans-papiers d'Angoulême à Paris pendant la campagne électorale afin de rappeler à la gauche son engagement de régulariser les sans-papiers, d'abroger les lois Pasqua de 1993 et surtout la nouvelle loi Debré.

C'est en fait avec la mise en chantier fin 1996 par le gouvernement d'Alain Juppé de deux projets de loi relatifs au travail et au séjour clandestins que la mobilisation des sans-papiers a pris une autre dimension et gagné de nouveaux soutiens. Le projet de loi Debré visant à réprimer plus efficacement l'immigration irrégulière retient l'attention. Il renforce les possibilités de contrôle des certificats d'hébergement, de reconduite à la frontière et de rétention administrative des étrangers en situation irrégulière. Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale en décembre, il est même durci dans un sens sécuritaire par certains députés. Le silence de la gauche parlementaire, pratiquement absente de l'hémicycle, est mis en cause par la gauche extra-parlementaire.

Les événements se précipitent en février 1997 : une manifestation a lieu le 4 devant le Sénat, alors que le même jour est jugée une Française poursuivie pour avoir hébergé un Zaïrois sans papiers. Le 7, le Sénat adopte un texte dégagé des mesures jugées les plus choquantes. Il conserve cependant la suppression du renouvellement automatique de la carte de résident de dix ans. Le principe d'un fichier des hébergeants et d'une obligation pour l'hébergeant de signaler le départ de son hôte est conservé, bien qu'il supprime le délai de huit jours prévu dans la première mouture de la loi. Le 9, le Front national remporte la mairie de Vitrolles. Le 12 a lieu la publication conjointe dans *Libération*, *Le Monde* et l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* d'une pétition de 66 jeunes cinéastes français appelant à désobéir aux lois relatives au séjour des étrangers en situation irrégulière, et refusant tout particulièrement l'article faisant obligation aux hébergeants de signaler le départ de leurs hôtes.

La conjonction d'un projet de loi répressif parfois comparé aux lois vichystes, de la poursuite de l'action des sans-papiers

- télévision : 210, 343.
Témoignage chrétien : 384, 387,
397, 398, 403.
théâtre : 85, 86, 98, 187, 188, 189,
212, 215, 286, 298, 410, 420.
torture : 91, 310, 314, 316, 320.
trotskistes : 219, 291.
Tunisiens : 15, 16, 74, 75, 76, 85,
87, 101, 119, 132, 186, 191,
331, 357, 416, 420, 461, 464,
476.
Turcs : 16, 73, 74, 77, 81, 84, 90,
91, 92, 93, 96, 97, 99, 100, 102,
104, 105, 120, 121, 122, 133,
134, 135, 151, 154, 163, 168,
172, 227, 229, 232, 242, 253,
255, 256, 258, 259, 263, 269,
270, 297, 300, 302, 326, 331,
342, 354, 466, 467, 468, 469,
473.
UNEF : 412, 413, 414, 422.
UTIT : 84, 186.
Valence : 15, 75, 163, 171, 173,
187, 192, 225, 241, 265, 269,
275, 329, 460, 468.
Vernon : 172, 241, 325, 404, 470.
Verts : 174, 176, 245, 372, 374.
Vie nouvelle : 377, 387, 397, 398,
399, 403, 408.
Vitrolles : 19, 211, 241, 326, 468,
469.
Zairois : 16, 133, 134, 135.

*Transcodé et achevé d'imprimer par l'Imprimerie Floch
à Mayenne, en octobre 1998. Dépôt légal : novembre 1998.
Numéro d'imprimeur : 44382. Imprimé en France.*



Les mouvements de « sans-papiers », découverts par le grand public à la faveur de l'actualité récente, n'ont en fait pas cessé depuis le début des années 1970 de prendre la forme de grèves de la faim collectives. Cet ouvrage s'interroge sur les conditions sociales et politiques de ces mobilisations *a priori* improbables, compte tenu de la précarité qui caractérise les sans-papiers.

Un premier angle d'attaque consiste à dresser la sociologie des sans-papiers, militants ou simples irréguliers « de base », afin de comprendre ce qui a pu favoriser la prise en charge collective de leurs intérêts.

Le recours aux grèves de la faim est tout particulièrement analysé. Le caractère collectif de ces grèves, leur déroulement presque systématique dans des églises, leur longueur sont autant de caractéristiques qui contraignent le déroulement des mouvements de ce type. L'attention aux pratiques protestataires apparaît ainsi comme un moyen d'éviter les oppositions stériles qui envisagent l'action collective soit au travers d'un prisme exclusivement « identitaire », soit au travers d'un prisme « utilitariste ».

Il reste enfin à comprendre comment la cause des sans-papiers a été l'objet, au cours de ces vingt-cinq dernières années, d'investissements particulièrement fluctuants de la part de la gauche française. L'audience dont a bénéficié le mouvement de Saint-Bernard ne doit pas faire oublier, à l'inverse, combien la cause des sans-papiers n'a jusqu'à présent reçu de soutiens qu'avant-gardistes ou marginaux.

L'analyse des trajectoires individuelles de certains militants français montre bien pourquoi et comment la cause des étrangers en situation irrégulière a pu constituer un enjeu crucial pour certains militants, souvent les plus « hérétiques » au sein de leurs espaces politiques et associatifs.

JOHANNA SIMÉANT est professeur de science politique à l'Université de droit et de science politique de La Rochelle. Ses travaux portent sur la sociologie de l'engagement et des mobilisations, les rapports du corps et du politique, et l'aide humanitaire.



novembre 1998

prix : 168 F

ISBN : 2-7246-0742-2



920 027-8